Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260605-68_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 à 18h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 29 mai 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27
Ayant donné procuration : 4
Absents : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; A. LE GALL ; L. L'HAVEANT ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-L. HINRY ; M-N. CARLO ; C. BAUFRETON ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; J-F. BOUGET ; S. SALAUN.
Procurations : K-H. HILLION à C. BAUFRETON ; F. GUEHL à R. MORINIERE ; Y. LUCAS à P. HENNEQUIN ; P. PETIBON à Y. LE BRIGANT
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°68-2026

Objet : Régularisation d'emprise de voirie route de Morlaix

M. le maire informe l'assemblée qu'il convient de réaliser une régularisation de voirie sur la propriété du 1, rue du Dourmeur. Une partie de cette propriété, sur le cadastre, se trouve dans les faits, appartenir au domaine public communal (trottoir). Il est ainsi nécessaire de récupérer la parcelle AH 744, d'une contenance de 141 m², par la rédaction d'un acte notarié ou administratif. Il est proposé que la commune récupère cette parcelle à l'€ symbolique mais prenne à sa charge les frais liés à cette régularisation (frais de rédaction d'acte notamment).

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE la régularisation d'emprise de voirie route de Morlaix par une acquisition de la parcelle AH 744
PRECISE que les frais d'acte seront à la charge de la commune
PRECISE que cette acquisition de fera à l'€ symbolique
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
Janic DROUOT,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310